



**ACCREDITATION
AGRÉMENT
CANADA**

Le 27 octobre 2022

M. Frédérick Asselin
Directeur général de la résidence
CHSLD Angus inc.
3200 Omer Lavallée
Montréal, Québec H1Y 3P5

Monsieur :

Le Comité d'approbation du type d'agrément est heureux de vous informer que CHSLD Angus inc. a été « agréé avec mention d'honneur » dans le cadre du Programme d'agrément Qmentum. Le rapport d'agrément se trouve sur le portail des organismes. Il s'agit vraiment d'un événement marquant qui mérite d'être célébré et nous vous félicitons, ainsi que votre équipe, de votre engagement à offrir des soins de santé sécuritaires et de grande qualité.

Si votre établissement est visé par l'article 107.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2, P.L. 10, chapitre 1, article 48), vous devez transmettre une copie de la présente lettre ainsi que votre rapport d'agrément au ministre de la Santé ainsi qu'aux ordres professionnels concernés. Vous devez aussi rendre public votre rapport dans les 60 jours de sa réception.

Nous sommes fiers de travailler avec vous à vos activités d'amélioration de la qualité. Nous nous réjouissons de continuer à vous aider en vous fournissant les conseils et le soutien nécessaires. Si vous avez des questions ou souhaitez discuter des prochaines étapes, veuillez communiquer avec Nermen Helles, Chef – mobilisation de la clientèle, au 1-343-809-7752, ou par courriel à nermen.helles@accreditation.ca.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julie Langlois, RN, PhD
Chair, Accreditation Decision Committee

c.c.: Madame Lyne Bourdin, Directrice adjointe de la résidence